

*Province de Québec*

*Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska*

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

# AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

---

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT  
NUMÉRO 571-2017 JEUX LIBRES DANS MA RUE**

---

Veillez prendre avis que lors d'une séance ordinaire de son conseil tenue le 2 octobre 2017, la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton a adopté le règlement suivant :

◆ Le règlement numéro **571-2017** intitulé : **JEUX LIBRES DANS MA RUE.**

Tout intéressé peut prendre communication dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton au bureau situé au 136, rue Principale, à Sainte-Cécile-de-Milton.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 3<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2017.



---

Daniel Moreau  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

## CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussignée, Daniel Moreau, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 3 octobre 2017, entre 8h30 et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 octobre 2017.



---

Daniel Moreau  
Directeur général et secrétaire-trésorier